

La Lettre

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} • 01 40 28 06 21 • www.accomplir.asso.fr • mai 2014 - n° 91

d'ACCOMPLIR

Un nouvel élan pour Accomplir !

Lors des municipales, de nombreux membres du conseil d'administration et adhérents d'Accomplir se sont portés candidats sur diverses listes électorales du 1^{er} et du 2^e arrondissement. Nous nous réjouissons de cet engagement citoyen de nos adhérents, qui s'inscrit parfaitement dans l'objet de notre association. En revanche, nous avons décidé d'interrompre temporairement la publication de la *Lettre d'Accomplir* afin d'éviter toute confusion. Par ailleurs, une fois élus, les adhérents d'Accomplir ne peuvent pas rester membres de l'association, ceci afin de préserver



Les candidats pour le prochain Conseil d'administration d'Accomplir notre indépendance. C'est le cas pour l'un de nos anciens membres, et nous le félicitons pour sa victoire ! Les personnes qui n'ont pas été élues sont en revanche restées membres d'Accomplir.

Ces quelques mois de pause dans nos activités nous ont permis de mesurer l'attachement de nombreux habitants à notre association. Ils apprécient notamment que nous organisions des activités conviviales, comme les vide-greniers, que nous défendons le point de vue et les intérêts des habitants dans de nombreux dossiers d'aménagement de nos quartiers, et aussi que nous leur apportions tous les mois des informations concrètes grâce à la *Lettre d'Accomplir*.

Les témoignages reçus nous ont incités à donner un nouvel élan à notre association.

En matière de convivialité, nous projetons, notamment, de relancer la fête du quartier qui se tenait dans le jardin des Halles avant le chantier. En

matière de citoyenneté, nous allons continuer d'exercer notre vigilance sur les grands projets d'urbanisme du centre de Paris, mais nous envisageons aussi, par exemple, de créer un groupe d'entraide pour les habitants autour des questions de nuisances sonores et de terrasses illégales.

Dans toutes nos activités, nous voulons continuer à promouvoir la démocratie participative. Que ce soit pour organiser une animation ou pour réfléchir à un aménagement, on est plus intelligents et plus efficaces à vingt que tout seul. **C'est pourquoi nous vous proposons de nous rejoindre : vous aussi, vous pouvez devenir membre de l'association Accomplir !**

Par rapport au fait d'être simplement lecteur de la *Lettre*, • • •

Vide-greniers de la Mairie du 2e

Cette année, le vide-greniers de la Mairie du 2^e sera coorganisé par l'association Accomplir et par l'association Mains libres, qui gère la bagagerie destinée aux SDF du quartier des Halles. Le vide-greniers aura lieu les **20 et 21 septembre 2014** sur la rue de la Banque, la place de la Bourse et la place des Petits Pères. Plans disponibles sur notre site (page Agenda). Les séances d'inscription auront lieu les **jeudi 5 juin, 19 juin, 11 septembre et 18 septembre de 17h à 19h30, et le samedi 13 septembre de 10h à 12h**, dans le hall de la mairie du 2^e. Le tarif est de 20 € par stand et par jour, pour 3 mètres linéaires. Gratuit pour les enfants dans la cour de la Mairie. Photocopies recto/verso de votre carte d'identité et de votre justificatif de domicile obligatoires pour l'inscription, qui est réservée aux habitants des 1^{er} et 2^e arrondissements. Aucune inscription par téléphone ni par mail, merci de votre compréhension !

Vide-greniers de la rue du Colonel Driant

Le 26^{ème} vide-greniers organisé par l'Association Accomplir aura lieu le **samedi 14 juin 2014 de 9h00 à 18h30**. Ce vide-greniers est réservé aux particuliers habitant les quatre premiers arrondissements de Paris et interdit aux professionnels. Il aura lieu place des Deux Ecus, rue du Colonel Driant et place du lieutenant Karcher. Inscriptions le **samedi 7 juin de 10h à 12h** place des Deux Ecus (sous une tente en cas de pluie). Photocopie recto-verso de votre pièce d'identité et photocopie d'un justificatif de domicile à votre nom (quittance) obligatoires pour vous inscrire. Prix du stand : 15 € pour 2,50 m linéaires. Plans disponibles sur notre site (page Agenda). Aucune réservation par courrier, par téléphone ni par mail. Merci de votre compréhension !

La Lettre d'ACCOMPLIR

• • • que vous apportera le fait d'adhérer ? Vous pourrez, tout d'abord, recevoir des informations en temps réel sur des sujets concernant le 1er ou le 2e arrondissement, grâce à notre groupe de discussion par mail. Vous pourrez aussi vous porter volontaire pour participer à l'organisation d'un vide-greniers ou encore d'un repas de quartier. Vous pourrez également donner votre avis, soit par mail, soit lors

des réunions présentielles, sur toutes les questions dont l'association se saisit, par exemple les horaires des aires de jeux des enfants, ou encore le fonctionnement du quartier piéton. En retour, **votre adhésion est très importante pour nous encourager à poursuivre nos activités. Plus nous aurons d'adhérents, plus nous pourrions monter de projets et plus nos prises de position pèseront auprès des maires des 1er et 2e arrondissements, des élus de l'Hôtel de Ville, ou encore de la presse.** Les citoyens ont le pouvoir de

faire changer les choses dans leur vie quotidienne et leur environnement. Encore faut-il pour cela qu'ils s'associent, afin d'agir plus efficacement et de se faire entendre. C'est ce que nous vous proposons, et nous espérons que vous serez nombreux à répondre à notre invitation ! Pour cela, vous pouvez soit participer à notre assemblée générale et adhérer sur place (voir ci-dessous), soit nous contacter par mail (contact@accomplir.asso.fr) ou par courrier (Accomplir, 49 rue St Denis 75001 Paris), et nous vous enverrons un bulletin d'adhésion. A bientôt !

La bagagerie Mains Libres bientôt dans ses locaux définitifs

L'association Mains libres gère depuis 2007 une bagagerie qui permet aux SDF du quartier des Halles de déposer leurs affaires en sécurité le matin et de les récupérer le soir, 7 jours sur 7. Les personnes vivant dans la rue ont ainsi l'esprit plus libre pour se consacrer à la recherche d'un logement ou d'un travail ou tout simplement pour aller se soigner à l'hôpital. Le fonctionnement très participatif de l'association, tant au niveau du conseil d'administration que de la gestion quotidienne, pousse les SDF à prendre des responsabilités et à se remettre à faire des projets. Depuis sa création, la bagagerie a ainsi contribué à ce que des dizaines de personnes quittent la rue. D'abord installée sur la terrasse

Lautréamont, au-dessus du Forum, la bagagerie a dû quitter ses locaux en raison du projet des Halles, et déménager dans des bungalows situés sur le chantier. Grâce à l'appui de la Mairie de Paris et de la Mairie du 1er, qui ont constamment soutenu l'association depuis ses débuts, Mains libres a enfin trouvé un local pérenne au 15 rue Jean Lantier. Les travaux d'aménagement sont en train de se terminer et l'installation devrait avoir lieu avant l'été. Des contacts ont été pris très en amont avec le conseil du quartier Saint-Germain l'Auxerrois et des commerçants riverains pour les rassurer sur le fait que l'association mettra tout en œuvre pour éviter toute nuisance à son environnement. L'inauguration aura lieu à la rentrée.

Assemblée générale de l'association Accomplir



Notre assemblée générale se tiendra le **samedi 17 mai de 10h à 12h** à la Pointe Saint-Eustache (salle située au bout de l'église, à l'angle de la rue Rambuteau et de la rue Montmartre). Vous pourrez adhérer à l'association sur place (montant de la cotisation : 15 €). L'assemblée décidera des objectifs de l'association pour 2014 et procédera à l'élection du nouveau conseil d'administration. La réunion se terminera par un pot amical.

Samaritaine : jugement le 13 mai

Deux permis de construire ont été déposés, l'un pour l'îlot côté Seine, qui doit être restauré, et l'autre pour l'îlot Rivoli, dont les immeubles doivent être aux trois quarts démolis et remplacés par une construction neuve, baptisée « le rideau de douche » par ses détracteurs. Quand on écoute la cheffe de projet de LVMH le décrire (<http://bit.ly/1o2SO0X>), on a l'impression qu'elle-même n'est pas très certaine du résultat, tant elle s'évertue à expliquer que cet immeuble, loin d'être « un cube blanc », sera à la fois « transparent »,

« évanescent » et « réfléchissant ». Comme s'il fallait impérativement qu'il se fasse oublier pour être supportable...



La SPPEF (Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France) et SOS Paris ont attaqué ce projet et le jugement sera rendu le 13 mai. La plus grande partie des immeubles a déjà été démolie mais il pourrait faire jurisprudence pour d'autres projets. C'est sans doute la raison pour laquelle le tribunal administratif a décidé de prendre une décision collégiale. En attendant, aller voir la nouvelle maquette, qui est présentée à la maison du projet au 83 de Rivoli. Plus d'info : <http://minilien.fr/a0ojp7>.

À quand l'agrandissement de l'école St Germain l'Auxerrois ?

Le projet d'agrandissement de l'école St Germain l'Auxerrois sur l'immeuble de la rue des Orfèvres date de 2007. Pendant des années, la mobilisation des parents d'élèves s'est heurtée aux protestations d'impuissance du maire du 1er J.-F. Legaret, arguant qu'il ne pouvait rien obtenir de l'Hôtel de Ville. A la surprise générale, pendant la campagne des municipales,

M. Legaret a publié un tract qui annonçait triomphalement « *Extension de l'école maternelle St Germain l'Auxerrois : c'est gagné !* ». Pourtant, lors d'une réunion qui s'est tenue en avril à l'école maternelle, son adjoint Emmanuel Caldaguès a dû reconnaître qu'aucun élément nouveau n'avait été apporté, et la directrice de l'école n'a aucune information non plus. Il faut maintenant



réunir tous les décisionnaires et obtenir que ce dossier aboutisse enfin.

Un auditorium pour le Conservatoire

Parmi toutes les aberrations du projet de rénovation des Halles, l'une concerne la suppression de l'auditorium qui devait initialement être situé au rez-de-chaussée, à l'angle des rues Lescot et Berger, et être la pièce maîtresse de la Canopée. Sur les quatre conservatoires actuellement construits à Paris, celui du centre de Paris sera le seul à ne pas disposer d'un auditorium, alors qu'il sera le second plus important de la capitale avec 1 900 élèves. La salle de diffusion de la MPAA (Maison des Pratiques Artistiques Amateurs), prévue en compensation au 1er étage de la Canopée, ne comportera que 80 places pour le public. Lorsque les grandes formations

du Conservatoire s'y produiront (60 à 80 musiciens), les familles devront choisir qui du père ou de la mère viendra écouter les enfants jouer...

Or, l'association des Parents d'élèves du Conservatoire a découvert qu'à deux pas de la Canopée, le Forum des Images dispose d'un amphithéâtre de 440 places largement sous-utilisé. Jusqu'à 2008, cette salle servait d'ailleurs régulièrement d'auditorium au Conservatoire. Compte tenu de la suppression de l'auditorium de la Canopée et de la sous-utilisation de l'amphithéâtre par le Forum des images (qui dispose de salles de 30, 50, 100 et 300 places, plus adaptées à son public), nous demandons avec l'association des

Parents d'élèves que la gestion de l'auditorium du Forum des Images soit confiée au Conservatoire.



Les enfants pourront ainsi apprendre la musique et pratiquer leur instrument dans de bonnes conditions, et le Conservatoire pourra exercer le rayonnement auquel sa qualité et son dynamisme le destinent. Pour plus de précisions : <http://on.fb.me/1pO8iKJ>.

Non au mobilier défensif anti SDF

Nous sommes nombreux à avoir été choqués par les grilles marron, très disgracieuses, placées récemment au pied de l'immeuble du 42 rue du Louvre, propriété de la Ville.



Ces grilles s'avèrent d'ailleurs largement inefficaces puisque les SDF continuent de dormir sous les arcades. Ils se font simplement davantage mouiller quand le vent pousse la pluie vers eux. Ces grilles n'étant pas amovibles, la saleté et les déchets s'accumulent au-dessous. Le résultat est vraiment moche et nous fait honte. Dans quelle société vivons-nous si nous en sommes à chasser les SDF par du « mobilier défensif » comme on chasse les pigeons avec des picots ? Ceux qui n'ont pas de logement où se mettre à l'abri, faut-il qu'ils soient

également chassés de la rue ?

De plus en plus de gens sont confrontés à des périodes très difficiles, et beaucoup d'entre nous connaissent désormais des amis ou même des membres de leur famille qui se retrouvent à la rue. En attendant que nous réussissions à redresser notre économie et à pouvoir offrir des logements accessibles à tous, ne faudrait-il pas faire preuve de davantage de tolérance et d'humanité dans nos villes ?

Nous demandons à nos élus de faire retirer ces grilles qui font honte à Paris.

Décès de Bernard Dubois et de Yolaine Bouviala

Dans notre numéro de novembre, nous félicitons Bernard Dubois, ancien SDF, administrateur d'Accomplir, vice-président et trésorier de Mains libres, car il s'apprêtait à recevoir la médaille de vermeil de la Ville de Paris en reconnaissance de ses multiples engagements associatifs au service des SDF et de notre quartier. Depuis, Bernard, qui était gravement malade, est décédé. Il a été accompagné jusqu'au bout par ses nombreux amis et



Yolaine et Bernard
lors de la fête des 10 ans d'Accomplir

La Lettre d'ACCOMPLIR

s'est montré d'un courage admirable. Nous déplorons également le décès de Yolaine Bouviala, elle aussi membre d'Accomplir et de Mains libres. C'était une femme rayonnante et toujours gaie. Beaucoup de gens la connaissaient dans le quartier car, outre ses activités associatives, elle assurait la garde d'un certain nombre de chiens quand leurs maîtres devaient s'absenter. Tous les deux vont beaucoup nous manquer et nous nous associons à la peine de leurs amis et de leurs familles.

Pizza Enio : nuisances posthumes

La société gestionnaire de la pizzeria Enio (place des Innocents) a été mise en liquidation judiciaire le 21 novembre 2013. Les huissiers sont venus saisir ce qu'il restait du



mobilier mais ont laissé la structure de la terrasse en place. Les ordures ont commencé à s'accumuler à l'intérieur, des rats et des souris s'y promènent même en plein jour. Nous avons saisi la Ville de Paris pour qu'elle obtienne la suppression de l'installation mais elle nous répond que le propriétaire est injoignable.

A l'époque où Enio avait construit une terrasse illégale (qui allait au-delà de la moitié de la rue !) la Ville avait engagé la démolition elle-même, aux frais du gestionnaire (en théorie, car il semble que l'établissement n'a jamais réglé

l'addition...). La nouvelle structure est beaucoup plus légère que la première, et tout aussi illégale puisqu'il n'y a plus du tout d'activité. Ne serait-il pas possible que la Ville se charge de la démonter en raison de l'entrave à la circulation qu'elle constitue et des nuisances qu'elle provoque, et s'explique avec le propriétaire quand il refusa surface ?

Rappelons pour mémoire que la procédure entre la Ville de Paris et cet établissement pour qu'il réduise son appropriation illégale de l'espace public avait duré plus de quatre ans...

Sécuriser les abords des écoles

Dans le quartier Rivoli Pont-Neuf St-Germain-l'Auxerrois, la circulation est très dense et il arrive souvent que des automobilistes prennent les petites rues en marche arrière afin de trouver plus rapidement des places de stationnement. Dans la rue de l'école St-Germain-l'Auxerrois, les trottoirs sont extrêmement étroits et les parents avec des poussettes et/ou des enfants sont généralement contraints de circuler sur la chaussée. Il y a quelques mois, une mère accompagnée de son enfant s'est fait renverser par une automobiliste qui fonçait en marche arrière depuis la rue Bertin Poirée. Quelques mois plus

tard, c'est le livreur d'une supérette qui s'est fait également renverser dans cette même rue. Les automobilistes vont également bien trop vite dans la rue de l'Arbre Sec, où se situent l'école élémentaire et la crèche.



Une pétition a été lancée par des parents pour demander que des mesures soient prises afin de renforcer la sécurité des enfants, de leurs familles

et du personnel scolaire (panneaux de signalisation, élargissement de trottoirs, ralentisseurs, piétonisation, surveillants points écoles...). Une centaine de personnes l'ont déjà signée, essayons d'atteindre 200 signatures pour avoir plus de poids auprès des élus ! C'est ici : <http://bit.ly/1iIkiZj>.

Directrice de la publication
Elisabeth Bourguinat
Maquette Bernard Blot

Abonnez-vous gratuitement
à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.

ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique.